

Création d'une mission d'information sur le financement public de l'audiovisuel en France

La commission des finances de l'Assemblée nationale a récemment créé une mission d'information sur le financement public de l'audiovisuel en France. La commission a désigné le député (UMP) de l'Oise, Éric Woerth, président et le député (PS) de l'Indre-et-Loire Jean-Marie Beffara, rapporteur.

Jean-Marie Beffara fut notamment rapporteur spécial de la commission des finances sur les crédits de la mission «médias, livres et industries culturelles» du projet de loi de finances pour 2015 et consacra la 3^{ème} partie de son rapport au financement de l'audiovisuel public (« le financement de l'audiovisuel public, une réforme nécessaire »). Monsieur Éric Woerth fut notamment ministre du Budget et des Comptes publics de mai 2007 à novembre 2010, c'est-à-dire au moment de la réforme de l'audiovisuel public de 2009 qui supprima notamment la publicité sur les chaînes publiques après 20h (loi du 5 mars 2009 relative à la communication audiovisuelle et au nouveau service public de la télévision).

Le sujet de la mission porte sur le financement de l'audiovisuel public en France, englobant à la fois la radio et la télévision. La question est multiforme et permet de réfléchir simultanément au financement des acteurs de l'audiovisuel public (France Télévisions, Radio France, Arte, France Médias Monde, TV5 Monde et INA) et aux soutiens publics en faveur de la production audiovisuelle.

Concernant l'audiovisuel public, il permet ainsi de mener une réflexion sur l'équilibre entre les ressources propres, dont les ressources publicitaires, la contribution à l'audiovisuel public et les dotations budgétaires. A l'heure de la révolution numérique, cette problématique se pose aussi bien pour le modèle économique de la radio que pour celui de la télévision. Concernant le financement de la production audiovisuelle par les diffuseurs, la mission d'information se donne pour objectif d'évaluer les dispositifs actuels en matière de réglementation ainsi que le ciblage des subventions dans le cadre du modèle de production déléguée.

Enfin, cette évaluation s'appuiera à titre comparatif sur l'étude d'exemples étrangers, notamment anglais et allemand. Un déplacement à la BBC devrait être effectué par le président et le rapporteur de la mission.

Les auditions sont en cours et devraient se poursuivre après la mi-mai. A noter que des acteurs de la télévision et de la radio privées ainsi que de Bercy feront partie des personnes auditionnées.

Rappelons que la nomination du prochain président de France Télévision par le Conseil supérieur de l'audiovisuel doit intervenir entre le 22 avril et le 22 mai. La Cour des comptes devrait rendre public prochainement le rapport relatif à son contrôle de Radio France.